

Décembre 2020

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

### Contexte

La valeur de remplacement de l'ensemble de l'infrastructure technique de Suisse s'élève à quelque 1000 milliards de francs. Une stratégie clairvoyante de maintien de la valeur de ces infrastructures est essentielle. Entrent dès lors également en jeu une augmentation des exigences en matière d'efficacité des ressources et de durabilité et, partant, les coûts nécessaires au remplacement.

La numérisation galopante du secteur de la construction et la révision du droit des marchés publics sont autant d'instruments à disposition pour répondre à ces exigences croissantes.

### Position de l'USIC

L'USIC s'engage en faveur d'une stratégie clairvoyante quant au maintien de la valeur des infrastructures existantes. De même, elle soutient une amélioration de l'efficacité des ressources, couplée à une réduction des coûts de transaction. La clé réside dans la disponibilité de tous les acteurs à penser en termes de cycles globaux – un mode de penser que peut étayer la numérisation.

### Evaluation cohérente des coûts du cycle de vie

La détermination de la dépense effectivement requise repose sur le recensement de tous les éléments de construction, en fonction de leur coût, leur durée de vie et leur degré de recyclabilité. Les infrastructures doivent être inventoriées selon cinq dimensions, soit espace, temps et coûts. Grâce au jumeau numérique, la précision des coûts et la sécurité de planification s'en trouvent accrues. La tenue de listes d'échéances et une mise à jour continue de l'état réel permettent, dans un second temps, de réduire considérablement les charges administratives.

### Promotion de l'économie circulaire

Promouvoir l'efficacité des ressources implique de réduire autant que possible la consommation de

matériaux. La réponse à la question fondamentale de savoir si des infrastructures existantes doivent être conservées ou remplacées est décisive à cet égard. Dans le cas d'une nouvelle construction (de remplacement), outre le recyclage, la réutilisation d'éléments de construction notamment contribue de manière significative à réduire cette consommation. Il convient d'une part d'examiner le potentiel de réutilisation des éléments de construction existants, et d'autre part de concevoir les nouveaux éléments en vue d'une réutilisation future. Des passeports de matériaux (p. ex. la plate-forme Madaster de registre des matériaux) pour les infrastructures peuvent en l'occurrence apporter une contribution essentielle.

### Mise à profit de la nouvelle culture d'adjudication

La révision du droit des marchés publics met désormais en avant la durabilité comme critère d'adjudication. Les fonds publics doivent être utilisés de manière économiquement, socialement et écologiquement durable – ce qui entraîne certes des exigences accrues mais aussi, pour les autorités adjudicatrices, de nouvelles opportunités de maintien de la valeur. Un inventaire cohérent moyennant des instruments numériques augmente la transparence du processus d'adjudication.

### Nécessité des investissements dans les processus numériques

Aux fins de garantir une mise en œuvre optimale de leurs stratégies de maintien de la valeur, la Confédération, les cantons et les communes doivent investir dans la disponibilité continue et à long terme de bases de données. La démarche inclut une collecte de données aussi complète que possible et une actualisation régulière des bases de données ainsi que la mise à disposition de ces dernières au travers d'interfaces uniformes. Il s'agit par ailleurs d'encourager les compétences numériques de toutes les parties prenantes.

### Demandes de l'USIC

- Evaluer les infrastructures de façon cohérente, en fonction de leurs coûts de cycle de vie
- Promouvoir l'inventaire des infrastructures selon cinq dimensions (espace, temps, coûts)
- Renforcer les investissements dans les processus et compétences numériques
- Encourager l'utilisation de passeports de matériaux pour les éléments de construction
- Tirer pleinement parti de la nouvelle culture d'adjudication dans la perspective de l'économie circulaire

### Contact:

Mario Marti, docteur en droit, secrétaire général / Laurens Abu-Talib, responsable des affaires politiques  
Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC)  
Effingerstrasse 1, Case postale, 3001 Berne, tél. 031 970 08 88, mario.marti@usic.ch / laurens.abu-talib@usic.ch